

État kérato-séborrhéique chez un chat observé lors de dermatite par hypersensibilité aux piqûres de puces



Dr Anne Roussel
DMV, Rés. ECVD Oniris
44 - Nantes

Une chatte stérilisée de 3 ans est présentée à cause de dépilations dorsales apparues depuis environ 4 mois. Elle présente un prurit dorsal modéré, se manifestant surtout par du léchage. La chatte vit seule en appartement mais sort sur les toits adjacents. Elle est nourrie avec des croquettes pour chats stérilisés. Aucune contagiosité à l'homme n'a été observée.



AVANT :

L'examen dermatologique révèle la présence de discrètes zones de dépilation diffuse, de nombreuses squames et des poils cassés en région dorso-lombaire. La trichoscopie révèle la présence de poils en « mikado », indicateurs de prurit.

Cette chatte est traitée contre les parasites externes une à deux fois par an avec du fipronil en spot-on ; la dernière application remonte à six mois. La chatte n'a jamais été vermifugée et les vaccinations ne sont pas à jour.

DERMATITE PAR HYPERSENSIBILITÉ AUX PIQÛRES DE PUCES (DHPP) SUSPECTÉE

La chatte présente un état kérato-séborrhéique dorso-lombaire marqué et des déjections de puces sont observées au peignage : une DHPP est donc la première hypothèse diagnostique retenue, d'autant plus que le test au ruban adhésif n'a pas permis la mise en évidence de cheylétielles.

LUTTE CONTRE LES INSECTES ET CONTRE LE PRURIT

Dans le contexte de DHPP, il est essentiel d'éliminer la population initiale de puces sur l'animal puis de le protéger des réinfestations. Le traitement fait donc d'abord appel à un adulticide efficace pour réduire le nombre de piqûres mais l'idéal est de l'associer à un régulateur de croissance des insectes. La lutte contre les puces doit être maintenue pendant plusieurs mois afin de stopper le cycle de reproduction des puces déjà présentes dans l'environnement. Pour éliminer durablement les puces, une synergie anti-parasitaire est donc mise en place : administration d'un insecticide systémique (sélamectine, une pipette par mois), inhibition de la croissance des oeufs et des stades larvaire (pyriproxifène, une pipette tous les deux mois) et traitement de l'environnement (perméthrine + flufénoxuron), en complément du nettoyage soigneux de l'habitat.

La gestion d'un cas de DHPP nécessite aussi de soulager le prurit. L'administration topique d'un produit apaisant (Douxo® Calm Soins mousse), est prescrite pour 3 semaines, à raison de 3 applications par semaine.

DE BONS RÉSULTATS THÉRAPEUTIQUES

Selon les propriétaires, le squamosis est déjà moins important après 10 jours de traitement et le prurit a diminué de 60 %. L'aspect du pelage reste cependant un peu gras. Lors de la consultation de suivi, un mois après la première, les propriétaires ne rapportent plus aucun léchage anormal. Un mois de traitement a suffi pour faire disparaître les lésions. Dans la région dorso-lombaire, où est appliqué le Soins Mousse, les poils restent cependant agglomérés et gras en l'absence de brossage. Durant la consultation, le chat a été peigné, ce qui a permis d'enlever les résidus de Soins Mousse et d'améliorer grandement l'aspect du pelage.

Les applications de Soins Mousse sont prolongées de manière hebdomadaire pendant un mois, en faisant suivre chaque application d'un brossage, pour éliminer les résidus du produit. Recontactés à la fin du traitement (J+65), les propriétaires n'observent plus ni prurit, ni lésion. Les propriétaires, très satisfaits, considèrent que le produit est facile à appliquer et ils ne sont pas incommodés par l'aspect du pelage, qui est légèrement gras dans les zones d'application du produit.

POUR LES CHATS, LE SOIN MOUSSE EST UNE OPTION SANS EAU TRÈS PRATIQUE

La réussite du traitement d'une DHPP nécessite de la patience et une bonne collaboration entre le vétérinaire et les propriétaires. Pour venir à bout du prurit chez un chat, la voie topique peut s'avérer une alternative intéressante aux corticoïdes systémiques, les corticoïdes n'étant pas toujours justifiés, notamment lors de prurit modéré ou pour des animaux jeunes.

Chez ce chat, Douxo® Calm Soins Mousse a été choisi pour au moins trois raisons :

- sa facilité d'application (par comparaison à un shampoing) ;
- le respect de la rémanence des traitements antiparasitaires (absence de rinçage) ;
- sa composition à effet apaisant.

Les démangeaisons ont effectivement disparu et le produit a été apprécié des propriétaires.

L'effet d'agglutination des poils a été bien contrôlé par un brossage.

APRES :

Un mois après le début du traitement, le squamosis a quasiment disparu et les poils repoussent.

